

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA HEUNIERE

## Séance du 25 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq mars, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BUISSON Loïc, Maire.

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres absents	00
Nombre de suffrages exprimés	11

**Présents** : BUISSON Loïc, MARTIN Isabelle, LAVEILLE Daniel, MALOT Michel, VAREN Jean, NOYELLES David, FILLIATRE Peggy, GOBE Amélie, POULAIN Sophie, DA SILVA Céline, DEPUYDT Eric

### Délibération : Convention nouveau camion pizza

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux la volonté d'établir une convention avec Chez Thaïs, restaurateur ambulante, avec lequel il s'accorde sur une occupation du domaine public les mercredis soirs.

La convention est annexée à la présente délibération.

Celle-ci devra stipuler les conditions et les engagements des deux parties pour une durée d'un an renouvelable tacitement.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Fait à La Heunière

Au registre sont les signatures,

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

**Le Maire,**

**Loïc BUISSON**

